

Gestion du plurilinguisme et idéologie post-coloniale

Par Ntita NYEMBWE
Centre de linguistique théorique et appliquée
Université de Kinshasa (République dém. du Congo)
anyembwe@yahoo.fr

Introduction

Le problème que je traite dans cette contribution est de savoir comment les hommes politiques ont géré ou continuent à gérer la multiplicité des langues qui caractérisent nos pays.

La gestion du plurilinguisme peut être faite « in vivo » ou « in vitro » (CALVET, 1987); la première est celle de la vie des langues sur le terrain de leur utilisation mettant en jeu leurs rapports de force; la seconde est celle qui se fait dans les états majors et qui est tributaire de la volonté et de l'action des acteurs extérieurs aux langues en général et des pouvoirs publics en particulier.

La présente contribution se rapporte davantage à la gestion « in vitro » et j'emprunterai des illustrations à tel ou tel pays d'Afrique centrale mais c'est la République démocratique du Congo qui me permettra d'étudier l'évolution de l'idéologie post-coloniale face au plurilinguisme.

1. Situation de plurilinguisme

Il existe différentes situations de plurilinguisme en Afrique mais en se limitant au cas de l'Afrique subsaharienne francophone où le français est le dénominateur commun en tant que langue officielle de la plupart des pays de cet ensemble géographique, on constate que pour les langues africaines dites « nationales », ce statut est variable: tantôt symbolologique, tantôt pratique.

On peut distinguer trois cas de figure :

- L'Etat considère que toutes ses langues en usage sur son territoire sont « nationales ». C'est le cas du Cameroun et du Gabon ;
- L'Etat choisit une, deux ou plusieurs langues qu'il considère comme « nationales ». C'est le cas du Burundi, du Rwanda et de la Centrafrique qui ont opté respectivement pour le kirundi, le kinyarwanda et le sango comme langues nationales. C'est le cas de la République du Congo qui a élevé le lingala et le munukutuba au rang de langues nationales. C'est enfin le cas de la République Démocratique du Congo qui a choisi 4 langues nationales: le lingala, le kiswahili, le ciluba et le kikongo.
- Enfin, aucune des langues du pays n'est dite « nationale ». Le Tchad illustre ce cas.

Dans le premier cas de figure, le statut de « langue nationale » n'a qu'une valeur symbolique dans la mesure où ces langues n'ont pas de chance d'accéder à un statut réel à cause de leur nombre. Dans le deuxième cas de figure, les langues nationales choisies ont un statut pratique dans la mesure où il y a une possibilité de politique linguistique pouvant aboutir, un jour, à rendre ces langues dominantes.

2. L'idéologie post-coloniale face au plurilinguisme

Quelle a été la place du fait linguistique dans le processus d'émancipation politique et de développement de notre pays ? La place du français dans notre société avant l'indépendance du pays relevait de la responsabilité des colonisateurs mais après l'indépendance, nos dirigeants ont fait un choix de politique linguistique en maintenant le français comme langue officielle et en attribuant un statut de langues nationales à 4 des langues congolaises.

Mais comment caractériser l'évolution idéologique des nos responsables politiques face à ce plurilinguisme depuis plus de 40 ans ? Nous pensons en effet que pour résoudre un problème linguistique (si problème il y a), il faut avoir une idée, une conception de la langue qui puisse fonder l'option à prendre, il faut une prise de conscience ou une reconnaissance de la langue comme fait de culture ou comme facteur de développement

socio-économique, il faut l'idée que les différentes langues n'assument pas les mêmes fonctions dans la société, il faut enfin l'existence d'une organisation politique sous forme d'un Etat ou d'une nation constituée ainsi que des objectifs à atteindre grâce à des moyens à mettre en jeu par étapes successives.

L'idéologie peut être définie comme la conception abstraite que fait un groupe humain de sa situation et du destin qu'il se donne lui-même. En ce sens l'idéologie sous-tend chaque décision que doit prendre le groupe (J.C. CORBEIL, 1979:23). Le comportement idéologique des responsables congolais depuis l'indépendance jusqu'à ce jour a évolué, à notre avis, en trois temps: le temps du rattrapage, le temps de la remise en question ou du changement révolutionnaire, le temps de la conciliation ou du partenariat.

a) Le temps du rattrapage (décennie 60)

La conception qui règne dans l'esprit des responsables du pays en cette période est d'assurer aussi pleinement que possible la relève de l'ancien colonisateur dans la gestion de la « res publica ». Cette conception procède de la prise de conscience que le pays est dépourvu de cadres suffisants pour assumer l'indépendance acquise et pour conduire l'œuvre de développement national. Cette conscience est si aiguë que toute la philosophie politique consiste à rattraper le temps perdu, à combler le retard qu'on accuse dans tous les domaines de l'instruction et de la formation. D'où l'urgence à former des cadres et à en former davantage.

La prise de conscience du retard était une preuve de réalisme. La réalité était que les citoyens congolais étaient ignorants dans leur grande majorité; le pays était riche en ressources naturelles et minières mais il demeurait sous-équipé et ses populations sous développées. Or, pour se développer, il faut se faire un modèle. Celui que la République démocratique du Congo s'était mis à réaliser était le modèle de développement de l'Occident capitaliste, industrialiste et élitiste.

La conséquence immédiate de cette idéologie de « rattrapage » a été la création de nombreuses écoles de divers types. Cette création des écoles était une des principales conditions sinon l'unique, de combler le retard et d'amorcer le développement. Il s'agissait en fait de l'école de type occidental et colonial fonctionnant avec des programmes conçus par les experts occidentaux et spécialement ceux de l'UNESCO. Ces programmes étaient jugés aptes à assurer une formation rapide et variée.

L'école étant l'unique voie de sortir du sous-développement intellectuel et du sous-équipement industriel, la langue de l'école, le français, apparaissait plus que jamais comme la langue de l'avenir, celle du développement. C'est dans cette optique qu'il faut comprendre la suppression de l'emploi et de l'enseignement des langues nationales congolaises de l'école primaire¹. Cette suppression des langues nationales de l'école signifiait que pour nos dirigeants de l'époque nos langues n'étaient pas considérées comme facteurs de développement.

L'idéologie de « rattrapage » se caractérise ainsi par la consécration et la généralisation du français comme unique langue de l'enseignement et par la négation des langues nationales comme facteurs de développement.

b) Le temps de la remise en question ou du changement révolutionnaire (décennie 70)

La deuxième tendance idéologique se dessine aux environs de 1967. Nous avons retenu l'année 1967 pour deux raisons : la publication de *La Remise en question. Base de la décolonisation mentale* de MABIKA KALANDA et la création du Mouvement Populaire de la Révolution « M.P.R. », parti unique.

L'idéologie illustrée par *La Remise en question* peut se résumer en ces termes: « quelques années après l'émancipation politique, on s'aperçoit que rien n'a changé ou plutôt on s'aperçoit que rien ne pouvait changer si l'on ne prenait pas conscience de son identité d'homme non-occidental, d'homme africain et de citoyen congolais. Sans une décolonisation mentale qui suppose la remise en question radicale de ses actes et du projet de son avenir, aucune autre décolonisation n'était possible. Toute idéologie de "rattrapage" ne pouvait aboutir qu'à une aliénation, à une néo-colonisation » (NYEMBWE 1985:194).

¹ Voir l'Ordonnance n° 174 du 17 octobre 1962, in *Moniteur congolais*, journal officiel, 31 décembre 1962, p.48.

La création du M.P.R. marquait une nouvelle et décisive étape dans la conscientisation politique de la nation. L'idéal n'est plus de « rattraper » quiconque mais de chercher à 'être soi-même ». Être ou redevenir soi-même sur le plan de la philosophie politique et de l'exercice du pouvoir, être soi-même par la libération économique, être soi-même enfin en assumant son identité socioculturelle dans un monde toujours en mutation. La révolution consiste à recouvrer sa personnalité, à s'authentifier. L'authenticité est donc le refus de toute aliénation par les forces conservatrices dont par exemple l'Eglise catholique. On assiste à la remise en cause de l'école par la démystification du diplôme jusque là considéré comme la « clef de l'avenir », à la suppression des prénoms chrétiens, à la « zarianisation » du commerce et des unités de production traduisant la volonté de changement.

Au niveau sociolinguistique, la politique linguistique scolaire des années 60 est de plus en plus contestée, le statut privilégié du français est aussi remis en question et les plaidoiries pour l'enseignement et la promotion des langues nationales congolaises deviennent nombreuses même si elles sont souvent l'œuvre des individus qui pensent qu'il y a un hiatus entre l'idéologie révolutionnaire et le statu quo constaté dans la politique linguistique scolaire caractérisée encore par le monopole reconnu au français comme unique langue d'enseignement.

Les scientifiques congolais sont les premiers contestataires de l'exclusivité du français dans l'enseignement et leur volonté d'intégrer la question linguistique dans les perspectives de développement s'est manifestée par la tenue du 1er séminaire des linguistes à Lubumbashi en 1974 sur le thème: Promotion des langues zairoises.

De leur côté, les responsables de l'enseignement s'apercevaient que la généralisation du français à l'école primaire n'était pas si bénéfique qu'on l'avait cru pour l'acquisition des connaissances nouvelles et pour l'éducation de l'individu. L'heure avait donc sonné pour réintégrer l'enseignement des et en langues congolaises à l'école primaire. C'est ainsi que le Centre de Linguistique Théorique et Appliquée « CELTA » dont le programme initial était consacré au français reçut aussi la mission de concevoir et d'élaborer des manuels d'enseignement des langues nationales.

c) Le temps de la conciliation ou du partenariat (fin décennie 70 à nos jours)

Il faut souligner que l'idéologie de changement révolutionnaire n'avait jamais prêché la suppression du français au profit des seules langues nationales congolaises. Aucune autorité ne l'avait jamais laissé entendre ni supposer. Même les prises de position individuelles qui clamaient « qu'il n'y a pas d'affirmation de soi tant qu'on parle une langue d'autrui » (BEMO, 1974) reconnaissaient en même temps que le français était un "mal nécessaire".

L'idéologie de changement révolutionnaire par le recours à l'authenticité avait le paradoxe de proclamer « l'en-soi » tout en prônant l'ouverture au monde, une ouverture qui n'était conçue que par le recours à une langue internationale héritée de la colonisation. N'y avait-il pas là une contradiction? Aucunement, « nous pensons au contraire, notait NGALASSO, que l'entretien de telles langues (langues étrangères en général et le français en particulier) sur le territoire national trouve au nom même de l'authenticité qui se veut avant tout ouverture au monde et non réclusion sur soi-même, toute sa justification » (NGALASSO, 193:42).

La tendance à la « conciliation », au « partenariat » apparaît avec plus d'éclat avec la crise qui se manifeste déjà en 1973-74. Cette crise a porté un coup dur à l'idéologie de changement révolutionnaire dans la mesure où les impératifs et ou les contraintes extérieures réduisaient la marge de manœuvre des responsables politiques. On découvre les failles et erreurs de l'idéologie révolutionnaire. D'où la nécessité de revoir la stratégie et de corriger la trajectoire. Apparaît ainsi une sorte de pragmatisme.

Ainsi, de la suppression du français au niveau élémentaire de l'école primaire, on passe à l'initiation à la langue française au même niveau de l'enseignement. Le CELTA est de nouveau invité à élaborer des manuels d'initiation au français pour les première et deuxième années du primaire. Tout se passe comme si la suppression du français à ce niveau de l'enseignement était une des erreurs de l'idéologie révolutionnaire. A l'heure actuelle, il ne s'agit pas seulement d'initiation au français mais de l'enseignement du français dès la première année du primaire et dans la plupart des écoles, surtout privées, la généralisation du français comme langue d'enseignement et enseignée est de règle. Mais le nouveau programme des enseignements au

niveau primaire publié en 2000 recommande 2 heures d'enseignement des langues congolaises contre 6 heures de français.

Cette tendance de conciliation n'est pas autre chose que le partenariat linguistique prôné par les Etats généraux de l'enseignement du français en Afrique subsaharienne francophone qui se sont déroulés du 16 au 20 mars 2003 à Libreville. On peut en effet lire: « tous les participants ont exprimé le vœu de mettre en pratique, au niveau des systèmes éducatifs, le concept de *partenariat linguistique* pour affirmer que la coexistence du français avec les langues, née de l'histoire, ne doit pas se vivre en termes de conflit mais plutôt en termes de solidarité et de complémentarité ». Les participants ont ainsi souligné la nécessité de privilégier la diversité linguistique et culturelle au sein des systèmes éducatifs et d'élaborer des stratégies éducatives incluant un bilinguisme fonctionnel.

3. Pour une gestion du plurilinguisme

Les trois tendances idéologiques qui viennent d'être stigmatisées ne se sont pas manifestées partout en Afrique centrale de façon aussi nette qu'elles sont apparues en République Démocratique du Congo mais partout, la coexistence du français avec les langues africaines a constitué un problème sinon un conflit qui a nécessité des prises de position idéologique. Si l'idéologie de rattrapage a conduit à la suppression de l'enseignement des et en langues congolaises et à la généralisation du français dans le système scolaire de la R.D.C., ailleurs, dans les ex-colonies françaises, elle n'a pas eu d'expression sociolinguistique puisque ces langues n'étaient pas enseignées.

La remise en question qui a succédé s'est manifestée un peu partout en Afrique vers les années 70 où l'on a vu naître sur le plan scientifique des centres de linguistique africains dont l'une des missions était la recherche fondamentale et appliquée sur les langues africaines. Et l'on entendait dans certains colloques des discours revendicatifs qui vantent « les qualités des langues africaines » dont il faut assurer la promotion et le développement.

La dernière tendance qui prône la réconciliation ou mieux le partenariat ne doit pas s'apparenter à « l'apathie ». C'est l'attitude qui consiste, pour le locuteur, à ne pas prendre position dans un conflit (linguistique). Ne pas prendre position dans une situation conflictuelle équivaut en réalité à se rallier au plus fort qui l'emportera. Il ne faut donc pas se contenter du statu quo linguistique actuel qui signifie en fait la prédominance de la langue des dirigeants, le français; il faut promouvoir un véritable partenariat linguistique.

Dans ce contexte, tout le problème est de savoir comment faire aussi de nos langues africaines des langues de travail et de communication sociale, des langues de culture et de promotion individuelle, des langues de décisions administratives et d'enseignement ?

La réalisation du partenariat linguistique ne peut être qu'une des options de politique linguistique et un résultat de la planification linguistique. Cette dernière revêt deux principaux aspects : l'un fondé sur la « valorisation linguistique » lorsque la normalisation, la codification et la modernisation de la langue sont les principaux objectifs, l'autre fondé sur le statut de la langue lorsqu'on s'intéresse davantage aux codes, à l'utilisation des langues les unes par rapport aux autres, au choix de langue nationale et ou officielle.

Ce dernier aspect relève de la « gestion in vitro ». Gérer le plurilinguisme « in vitro » nécessite au préalable une volonté politique à s'occuper du fait linguistique dans le cadre d'un état-nation et à établir un rapport entre le fait linguistique et le développement du pays. L'existence de cette volonté politique n'est pas très évidente dans la plupart de nos pays d'Afrique subsaharienne francophone car la multiplicité des langues africaines est souvent évoquée pour justifier cette absence de volonté politique. L'analyse de l'idéologie post-coloniale qui vient d'être faite dans le cadre de la R.D.C. en a démontré les limites. La volonté politique est le fondement des options et des décisions de politique de développement, de politique scolaire et de politique linguistique.

Une autre exigence de la gestion du plurilinguisme est l'intégration des langues dans le système éducatif car le rôle joué par l'école dans la promotion, la sélection et la reproduction sociales est très important. Ici aussi, pour déterminer la place des langues à l'école, il faut avoir défini au préalable le type d'éducation à donner en fonction du type d'homme à former pour un type de société à réaliser. En Afrique centrale, les

pays autrefois colonisés par la Belgique font figure d'exemples mais la situation de la R.D.C. donne à penser que l'intégration des langues dans le système éducation est fait pour se donner bonne conscience. Que peut-on en effet attendre de l'enseignement des langues à l'école lorsque le programme en limite l'emploi au seul niveau élémentaire? Et même à ce niveau, ce ne sont pas toutes les écoles du pays qui appliquent cette disposition.

Enfin, il y a une autre exigence, c'est l'utilisation des langues dans différents secteurs de la société. L'utilisation d'une langue dans tel ou tel secteur de la vie ne se décrète pas en laboratoire car elle dépend de besoins de communication auxquels cette langue satisfait. Mais dans le cadre du partenariat linguistique, il faut veiller à ce que toutes les langues dont on cherche le développement soient d'usage par leurs locuteurs dans la société.

Qu'il s'agisse de l'emploi des langues à l'école ou de leur utilisation dans la société, il s'agit de l'application des décisions et de la concrétisation des options de politique linguistique.

Mais pour les concepteurs de politique de développement durable en Afrique, la question linguistique existe-t-elle et si oui, est-elle intégrée au programme de ce développement qu'on veut durable? Il y a un doute.

Références bibliographiques

- CALVET L.J., 1993, *La sociolinguistique*, Coll. Que sais-je ?, Paris, PUF.
- CALVET L.J., 1987, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, PUF.
- CORBEIL, J.C., 1979, « Essai sur l'origine historique de la situation linguistique du Québec », in VALDMAN A. éd.
- CORBEIL, J.C., *Le français hors de France*, Paris, Champion pp.21-32
- KREMnitz G., 1980, « Démarches et particularités de la sociolinguistique catalane », in GARDIN B. et MARCELLESI J.B., eds, *Sociolinguistique, Approches, théories, pratiques*, Paris.
- LUPUKISA W. S., 1993, *De quelques usages des concepts de politique, de planification et d'aménagement linguistiques (1959-89)*
- LUPUKISA W. S. *Faits, hypothèses et éléments bibliographiques*, mémoire de DEA, Université de Nice, 304 p., inédit.
- NGALASSO M.M., 1973, « Authenticité et problème de langues au Zaïre », In *Jiwe*, UNAZA, Lubumbashi, pp.35-45.
- NYEMBWE N., 2003, « Langues nationales et médias : l'expérience de la République Démocratique du Congo », in NDAYWEL E NZIEM, éd. *Les langues africaines et créoles face à leur avenir*, AIF-Institut de la Francophonie-l'Harmattan, Paris, pp.
- NYEMBWE N., 1998, « Langues et prière à Kinshasa », in La coexistence des langues dans l'espace francophone. Approche *macrosociolinguistique*, Actes des deuxièmes journées scientifiques du réseau de l'AUF « Sociolinguistique et dynamique des langues », Rabat, 25-28 sept.98, Aupelf-Uref, Paris, pp.217-224.
- NYEMBWE N., 1993, « Le français face aux langues locales au Zaïre », in *Dialogues et cultures n°37*, FIPF, Paris, pp.257-263.
- NYEMBWE N., 1992, « Un cas de francophonie : le Zaïre », in Actes du XVIIIè Congrès International de Linguistique et Philologie romane, D. KREMER 2D ; Niemeyer Verlag, Tübingen, pp.444-456.

- NYEMBWE N., 1991, « Les langues du marché à Kinshasa », in *Les langues du marché en Afrique*, CALVET L.J. 2D , ACCT-CIRELFA , Paris.
- NYEMBWE N., 1984, « Réalités et perspectives d'aménagement linguistique au Zaïre », in *Langues et cultures. Mélanges offerts à Willy BAL* , CILL 9, 364 (1984), Cabay, Louvain-la-Neuve, pp.163-174.
- *Authenticité et développement*, Actes du Colloque national sur l'authenticité, Kinshasa, 14-21 sept. 1981, UEZA -Présence Africaine, 476 p.
- *Promotion des langues zaïroises*, Actes du 1^{er} Séminaire des linguistes du Zaïre, Lubumbashi, 22-26 mai 1974, CELTA.
- *Utilisation des langues nationales*, Actes du Colloque sur l'utilisation des Langues nationales dans l'éducation et dans la vie socioculturelle, Kinshasa, 11-16 mars 85, KAZADI et NYEMBWE eds., CELTA , 298 p.
- *Politiques et législations linguistiques, 2003*, Actes du Colloque international tenu à Barcelone les 4, 5 et 6 octobre 1999, in *Revue d'aménagement linguistique n°105* ,OQLF, 362 p.